

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Suisse Catholique  
 Fribourg (Suisse)  
**ABONNEMENTS**  
 1 an 12 francs  
 6 mois 7 francs  
 3 mois 4 francs  
 1 mois 1 franc  
 En plus les frais de port et de chargement  
 de percevoir les prix d'abonnement moyennant un mandat de 50 centimes.  
 Remise de chèques postal N° 14

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
**Publicités**  
**S.T.A. SUISSE DE PUBLICITÉ**  
 Rue de la Gare  
 YVERNOIS  
**CHIFFRE DES ANNONCES**  
 Coût de l'annonce : 1 franc par ligne et par jour  
 Coût de l'annonce : 1 franc par ligne et par jour  
 Coût de l'annonce : 1 franc par ligne et par jour

Journal politique, religieux, social

## Nouvelles du jour

### Les Balkans ne peuvent pas se mettre à la paix.

La fédération des paysans croates, à laquelle adhèrent tous les partis paysans des pays croates et slovènes, a tenu son assemblée plénière à Agram (Zagreb). Un ordre du jour a été adopté qui démontre les tendances impérialistes du gouvernement de Belgrade, proteste contre l'arrestation du chef croate, Raditch, arbitrairement incarcéré par les autorités serbes, et demande l'autonomie complète des pays croates. Les paysans croates ont commencé des pourparlers avec les ouvriers syndiqués en vue d'une grève générale politique de protestation contre la domination serbe.

Les récentes manifestations antisémites, auxquelles participèrent les régiments de la garnison, furent provoquées par l'ordre donné aux troupes croates de prêter le serment de fidélité au roi Pierre de Serbie, ce que les troupes croates refusèrent. De sanglants conflits eurent lieu entre Croates et Serbes, et de nombreux Croates furent arrêtés.

Les Serbes ne s'entendent pas davantage avec les Monténégrins, qui ont battu, dernièrement, trois de leurs armées, et qui les accusent d'avoir, à l'origine de la guerre, gardé pour eux 21 des 48 millions que l'Entente mettait à la disposition du Monténégro pour ouvrir les hostilités contre l'Autriche.

Le mouvement patronal parti de Barcelone est une des choses les plus surprenantes qui puissent survenir dans la question sociale. Sans provocation de la part des ouvriers, la Fédération patronale d'Espagne, sous l'influence des chefs d'industrie de Barcelone, a déclaré, dernièrement, la guerre aux syndicats ouvriers, invitant les travailleurs syndiqués à sortir de leur organisation professionnelle, sous peine d'être congédiés. Le 3 novembre, la menace a été exécutée à l'égard de tous ceux qui n'avaient pas voulu en tenir compte.

En même temps, les patrons de Catalogne publiaient un manifeste contre le cabinet actuel de M. Sanchez de Toca, et surtout contre le ministre de l'intérieur, M. Burgos y Mazo, stigmatisant ses « imprudences invétérées », ses « perpétuelles provocations » et disant finalement qu'il ne fallait pas attribuer trop d'importance aux « fantaisies politico-sociales » de M. Burgos y Mazo.

Nos lecteurs savent par les dernières lettres de notre excellent correspondant d'Espagne que M. Sanchez de Toca est considéré comme un homme de haute valeur, dont on peut attendre à bon droit de sincères et intelligents efforts pour la restauration du pays. Quant à son collègue de l'intérieur, M. Burgos y Mazo est un catholique social d'une activité remarquable et d'une absolue probité. Il est partisan convaincu de l'organisation professionnelle et de la loyale entente des ouvriers et des patrons. Ceux-ci ne lui pardonnent pas cette conception d'une collaboration entre employeurs et employés. L'autorité administrative n'a, à leurs yeux, qu'un rôle : celui de chercher et de provoquer la bonne occasion d'étrangler les syndicats. M. Burgos y Mazo ne voulant pas accepter cette mission, ils l'ont dénoncé en tâchant de le ridiculiser et ils ont décidé de frapper eux-mêmes le coup qu'ils avaient voulu voir venir du gouvernement. Ils ont pris même la précaution de s'adresser aux chefs de l'armée pour que celle-ci ne prêtât pas son concours aux mesures que pourrait prendre le pouvoir. Bien plus, ils se sont adressés à l'évêque de Barcelone pour qu'il intervint par une lettre pastorale contre les syndicats. L'évêque, qui a les traditions de l'Eglise en faveur du monde ouvrier, a répondu qu'il n'en ferait rien.

Ce n'est pas que les syndicats soient sans reproches; loin de là. Ces syndicats, qui sont des organisations rouges, ont été des plus injustes et des plus violents contre les syndicats catholiques. Mais les patrons pouvaient exercer leur pouvoir afin de les maintenir dans les voies honnêtes et de briser leur action quand elle était illégale. Congédiés, sans autre raison, les ouvriers qui en faisaient partie, c'était tomber dans un autre excès et irriter profondément une classe, qui, plus nombreuse, ne manquera pas de chercher et de trouver l'occasion de se venger.

Le général Capello, qui commandait la seconde armée italienne lors du désastre de Caporetto, vient de déposer un recours contre le décret du 2 septembre dernier par lequel le ministre de la guerre l'a mis à la retraite. Il proteste de son innocence au sujet des accusations qui ont été faites contre lui par la commission d'enquête; comme citoyen et soldat, il demande réparation et justice. Le général a adressé son recours au Conseil d'Etat dont une des fonctions est précisément de statuer sur les recours pour incompétence, excès de pouvoir ou violation de la loi.

Le malheureux général a le droit de se défendre et de réclamer justice, mais son recours ne peut que faire le jeu de ceux qui, tels que M. Giolitti, demandent de solennelles enquêtes sur la façon dont la guerre a été déclarée et conduite.

Les Italiens ont célébré, le 4 novembre, l'anniversaire de leur victoire de Vittorio Veneto sur les armées autrichiennes. De l'aveu même de certains organes interventionnistes, cet anniversaire a manqué d'entraînement et d'enthousiasme. Un vent de désillusion et de pessimisme, disent-ils, souffle sur le pays; on en rend responsable M. Wilson, les élections, le marasme général. La vraie explication est peut-être que la plupart des Italiens, qui ont le sens de la mesure, ramènent à ses justes proportions la victoire de Vittorio sur l'Autriche.

Au mois de novembre de l'année dernière, l'Autriche était à bout de force; elle avait demandé un armistice; elle implorait la paix. On sait aujourd'hui que les divisions autrichiennes étaient réduites à moins de moitié. La bataille de Vittorio Veneto a été mouvementée, c'est vrai, mais elle a été pour les Italiens une des moins meurtrières de la guerre.

La vraie victoire de l'Italie a été celle qu'elle a remportée sur le Piave, au mois d'octobre 1917, au lendemain du désastre de Caporetto. C'est là que les armées italiennes se sont ressaisies, dans des conditions très défavorables; c'est là qu'elles ont fait preuve d'une admirable bravoure et qu'elles ont vaincu l'Autriche.

La Tribune de Rome, le grand journal qui a souvent été organe officieux, suivant les hommes qui avaient le pouvoir, est mise en liquidation. Son passif atteint deux millions et demi. Cette déconfiture fait d'autant plus impression qu'on se demande si elle ne sera pas suivie par celle d'un certain nombre d'autres journaux dont la situation est devenue des plus mauvaises par la cherté du papier et les exigences des typographes.

Le capitaine français Sadoul, attaché à la mission envoyée de Paris en Russie en 1917, a été condamné à mort par le tribunal militaire de Paris, principalement pour avoir fait de la propagande bolchéviste auprès des prisonniers français et en avoir enrôlé dans l'armée rouge.

Mais Sadoul est resté en Russie. D'autre part, les socialistes de Paris l'ont mis dans leur liste de candidats aux élections à la Chambre. Sa juste condamnation fournira un argument de poids aux amis de l'ordre qui luttent à Paris contre les socialistes bolchévisants.

Demain mardi, 11 novembre, anniversaire de l'armistice, sera un jour férié en France. Le roi d'Angleterre voulant faire célébrer le même événement, s'est décidé pour une mesure originale : demain matin, mardi, à 11 heures, tout mouvement devra s'arrêter pendant deux minutes. Navires, trains, tramways, véhicules de toutes sortes, machines de toute industrie devront observer strictement cette consigne. Bien plus, les gens dans les rues, devront rester immobiles, les hommes, chapeau bas, et les femmes, inclinées.

Les Anglo-Saxons aiment ce genre de manifestations, et beaucoup d'Anglais sortent de chez eux pour pouvoir dire qu'ils ont dû s'arrêter deux minutes dans la rue. Il n'y

aura pas même de koustic pour profiter de leur courir tandis que les agents de police devront demeurer immobiles. Et si un âne allait braire, quel scandale!

### Nouvelles diverses

M. Clémenceau a reçu, samedi matin, le général Gouraud, qui part pour prendre le commandement des affaires françaises en Syrie. — Le schah de Perse est arrivé samedi après midi à quatre heures à Paris, venant de Londres. — Le roi Alphonse XIII a quitté Paris samedi soir par le Sud-Express, allant à Madrid. — A Paris, les employés grévistes du Bon Marché et des Galeries Lafayette qui appartiennent au syndicat catholique, ont décidé de reprendre le travail. — On annonce de Prague que l'assemblée nationale tchéco-slovaque a décidé, à l'unanimité, de signer le traité de paix de Saint-Germain.

### Le Vorarlberg

#### Appel au peuple suisse

Voici un an que s'est écroulée la monarchie austro-hongroise, après que son dernier empereur eut défilé ses peuples de leur serment de fidélité. La dynastie des Habsbourg a cessé d'exister. La Pragmatique Sanction, qui devait à tout jamais maintenir sous un sceptre unique tous les domaines de la couronne, la constitution impériale, qui les cimentait en un seul bloc, sont aujourd'hui déchirées. Les liens qui rattachaient le Vorarlberg aux autres pays d'Autriche et au gouvernement de Vienne sont rompus.

En présence de cette situation nouvelle, le Vorarlberg n'a pas hésité un instant. Le 3 novembre 1919, il a proclamé, en pleine et libre forme, son indépendance, déclarant ne se rattacher au nouvel Etat autrichien qu'à titre provisoire, jusqu'à la liquidation définitive. Depuis lors, à toute occasion, les autorités et le peuple ont rappelé que ce rattachement n'avait qu'un caractère provisoire et que le peuple entendait, aussi bien que les autres pays de la couronne, faire usage de son droit de libre disposition et se prononcer lui-même sur son sort.

Le 14 mars 1919, le Vorarlberg, pays indépendant, se donna une constitution d'après les principes de liberté et de démocratie du droit public suisse. La population put enfin manifester librement le désir, qui l'animait depuis si longtemps, de s'unir à la Confédération suisse, à laquelle, plus qu'à aucun autre voisin, elle se sent éroitement liée par la situation géographique, les relations économiques, la race, les mœurs et la langue. Ce désir fut porté à la connaissance des autorités suisses au cours de conversations engagées à Berne, à la suite desquelles le « capitaine » du pays communiqua officiellement, le 8 mai :

« En réponse à ma demande, le Département politique m'a déclaré que, si le peuple vorarlbergien, dans sa grande majorité, exprimait le désir de s'unir à la Suisse, le Conseil fédéral étudierait la question. Celle-ci, bien entendu, n'est aucunement préjugée pour le moment par cette déclaration. »

Sur la foi de cette déclaration et avec le consentement du gouvernement de l'Autriche allemande, le peuple du Vorarlberg fut appelé, le 11 mai, à se prononcer sur la question suivante : « Le peuple du Vorarlberg désire-t-il que le Landrat fasse part au gouvernement fédéral suisse de son intention d'accéder à la Confédération suisse et qu'il engage des négociations avec ce gouvernement ? »

La participation au scrutin fut énorme, et le peuple répondit affirmativement, à l'écrasante majorité de 80 % des votants. Pour la première fois, les négociations de paix de Saint-Germain révélèrent que le gouvernement de l'Autriche allemande s'était ravisé. Il avait bien invité un délégué du Vorarlberg à participer à ces négociations, mais il eut soin de le mettre dans l'impossibilité de soulever la question de l'accession à la Suisse. Aussi le traité de Saint-Germain est-il muet sur ce point. Le chancelier de l'Autriche prétendait que cette question devait être réglée après la paix, mais, celle-ci conclue, Vienne déclara qu'elle ne renoncerait pas au Vorarlberg!

D'autre part, un partisan du rattachement à l'Allemagne se vit en mesure de déclarer, le 28 août, au Vorarlberger Tagblatt que le gouvernement de l'Autriche allemande « préférerait, à vrai dire, attendre que l'on s'opère la réunion en bloc de l'Etat à l'Empire allemand, mais qu'il ne ferait cependant pas obstacle à une démarche indépendante du Vorarlberg ».

Lorsqu'il se fut aperçu que, à Saint-Germain, son espoir le plus cher serait trompé, le peuple du Vorarlberg adressa, le 9 août, à la nation suisse, par la voix imposante de trente assemblées réunies en plein air, un appel dont nous détachons ces éloquentes paroles : « Nous nous refusons à prêter sans ce despotisme, qui dispose de nous contre notre volonté,

à nous, nous vous demandons d'être avec nous dans cette lutte. Le jeune Hiltl seul, nous sépare de vous, ainsi que les frontières créées par des pouvoirs déchus. Nous sommes unis avec vous par les mœurs, l'amour de la liberté et le besoin d'ordre. Nous voulons nous entendre avec vous par l'organe du gouvernement que nous avons librement choisi. Si, à Saint-Germain, on devait s'élever aucun défenseur de nos droits, si notre voix devait se perdre dans le bruit de l'orage, alors vous élèverez la votre afin que nous, Vorarlbergiens, ne soyons pas dépouillés de nos droits les meilleurs, et que notre cause trouve, en face du monde, un défenseur dans ceux qui, avec raison, sont considérés comme formant l'avant-garde de la liberté. »

Tous ceux, en Suisse, qui ont reçu cet appel s'attendaient à une démarche du Conseil fédéral. Mais dès lors tout fut tenté, aujourd'hui encore tout est mis en œuvre pour empêcher la réalisation du vœu clairement exprimé, dans un plébiscite officiel, par une écrasante majorité populaire et pour favoriser, au contraire, la réunion à l'Empire allemand. Le change rendant de plus en plus difficile le ravitaillement du pays par la Suisse, c'est à l'Allemagne qu'on s'adresse. Puis des Suisses, avouons-le avec indignation, se répandent dans la contrée, trafiquant sans vergogne toutes les marchandises qu'ils y pouvaient trouver et aggravant encore ainsi la disette, tant et si bien que, dans l'intérêt de sa propre conservation, le Vorarlberg se voit contraint de clore sa frontière du côté du pays auquel il tient pourtant si fort à s'unir.

Pouvons-nous laisser faire, en spectateurs impassibles, indifférents à l'avenir? L'œuvre de charité internationale, accomplie par nous au cours de la guerre a-t-elle donc à ce point épuisé la source de nos bons sentiments que le cri de détresse de nos voisins du Vorarlberg n'éveille plus aucun écho dans nos cœurs? S'il en était ainsi, nous devrions au moins reconnaître que le sort de ce malheureux pays peut avoir pour la Suisse même une immense portée. Ce sort est lié à des intérêts politiques, économiques et moraux dont nous ne pouvons encore saisir toute l'importance. La question de la réunion du Vorarlberg demeure ouverte. Il est encore possible de l'étudier librement. Nous n'entendons pas la trancher aujourd'hui. Mais nous savons, en revanche, qu'un jour, prochain peut-être, il sera trop tard pour nous de collaborer à sa solution.

Qu'attend le Conseil fédéral? Nous ne l'ignorons plus aujourd'hui : Le Conseil fédéral attend le signal du peuple suisse. Il veut savoir si la nation s'intéresse à la question du Vorarlberg. Il veut savoir si, tel le Conseil fédéral de 1856, il peut, fort de l'appui d'un peuple résolu, adopter une attitude qui lui vaudra la gratitude des générations futures. Nous ne demandons pas aujourd'hui qu'on tranche la question, mais bien qu'on l'examine, avant qu'il soit trop tard. Nous demandons avec insistance que la Suisse fasse tout ce qui dépend d'elle pour atténuer la détresse du Vorarlberg, et nous attendons en confiance du Conseil fédéral qu'il ne néglige rien pour obtenir de la Société des nations l'assurance qu'elle sanctionnera la volonté populaire, si celle-ci, librement exprimée sur les deux rives du Rhin, se prononce pour l'entrée dans la Confédération d'un nouveau canton du Vorarlberg. Il n'est pas indifférent pour nous de pouvoir ou non compter sur la Société des nations.

Il faut que le Conseil fédéral sache que la question du Vorarlberg vous touche. Il faut qu'il sache que vous n'entendez pas, impassibles, laisser les événements se dérouler d'eux-mêmes. C'est pourquoi nous vous disons :

### Levez-vous, et signez en masse notre pétition au conseil fédéral.

Adressez-la à la prière instante :  
 1° D'étudier la question de la réunion du Vorarlberg à la Confédération suisse, avant qu'il soit trop tard pour qu'elle puisse être résolue librement et conformément aux intérêts de la Suisse;  
 2° De tout mettre en œuvre pour seconder efficacement le ravitaillement de l'infortuné Vorarlberg en vivres et en charbon;  
 3° D'entreprendre en temps utile, en prévision de l'accession possible de la Suisse à la Société des nations, les démarches nécessaires, sous réserve de la libre disposition des deux peuples, pour que la Société des nations éventuellement reconnaisse et garantisse la réunion du Vorarlberg à la Confédération suisse.  
 On peut se procurer des feuilles de pétition au bureau du Comité d'initiative pour l'étude de la question du Vorarlberg, à la Maison bourgeoise, à Berne.  
 Nous prions les commerçants et restaurateurs de vouloir bien en déposer dans leurs locaux.  
 Les listes de signatures devront être retournées au bureau du Comité d'initiative le 30 novembre au plus tard.  
 Enfin, nous prions tous les partisans du mouvement de contribuer par des dons volontaires à en couvrir les frais (compte de chèques postaux III/2101, Bureau du Comité d'initia-

tive pour l'étude de la question du Vorarlberg. Berne, Maison Bourgeoise).  
 Berne, novembre 1919.

Pour le comité d'initiative :  
 H. SCHUPBACH, conseiller national. — A. SCHORER, président du Tribunal administratif du canton de Berne. — E. HOFMANN, médecin. — Dr. M. BUHLER, rédacteur en chef du Band. — Dr. GONZALEZ de REYNOLD, professeur.

Un comité national, se recrutant dans toutes les parties du pays, est en train de se constituer. Vu la marche rapide des événements, les initiateurs n'ont cependant pas cru pouvoir ajourner leur appel jusqu'à ce que toutes les adhésions leur soient parvenues.

### Mort de M. MULLER conseiller fédéral

On nous écrit de Berne : L'Assemblée fédérale se réunira autour de la tombe du doyen du gouvernement fédéral, M. le conseiller fédéral Edouard Muller, mort, hier dimanche, après quelques jours de maladie. M. Muller devait entrer mercredi dans sa 72<sup>ème</sup> année. Il voulait, on le sait, se retirer à fin décembre du Conseil fédéral. La carrière de l'homme d'Etat qui veut de mourir reflète l'évolution de notre politique pendant ces dernières quarante années. Jusqu'à l'heure de sa nomination au Conseil fédéral, M. Muller était appelé à Berne « le rouge Muller ». Il était le champion du radicalisme extrême et il a conduit ce parti à la victoire en pays bernois. En 1887, ayant fait tomber le régime libéral-conservateur dans la ville fédérale, il devint syndic de Berne et fut ainsi le précurseur du Muller plus rouge encore qui dirige actuellement les destinées de la ville fédérale.

Pour comprendre les idées avancées de M. Muller, il faut connaître le milieu dont il est sorti. Son père, professeur de théologie protestante, était un libre-penseur. On dit qu'il n'a pas fait baptiser ses enfants. M. Muller père frayait dans les milieux les plus avancés. Il faisait partie d'un cercle d'intellectuels révolutionnaires qui se réunissait autour d'une table du vieux café de la Couronne, où se rencontraient aussi l'anarchiste russe Bakounine. Le fils Muller éleva dans cette atmosphère, prit fait et cause pour les idées les plus accentuées. Il fut conseiller national, en 1882, grâce à l'appui du groupe socialiste. Ayant accepté de fonctionner comme juge-instructeur fédéral contre des meneurs révolutionnaires, il dut se justifier devant ses électeurs, dans une assemblée tumultueuse, qui se tint dans un local qui, coïncidence curieuse, occupait la place où s'éleva aujourd'hui le palais du Parlement!

En 1895, M. Muller fut nommé conseiller fédéral; il avait déjà commencé à adoucir les angles de ses idées. Il se convertit rapidement à la manière autoritaire chère au radicalisme fédéral, alors en pleine puissance. Dans les 24 ans que M. Muller a passés au Conseil fédéral il faut distinguer deux périodes principales : les 15 années où il a dirigé le département militaire et les six années passées au département de justice et police; entre deux, M. Muller a été trois ans au département politique comme président de la Confédération, en 1899, 1909 et 1913.

Le passage de M. Muller au Département militaire a été marqué par des démêlés retentissants avec le colonel Wille et par la réalisation de la nouvelle organisation militaire. Au Département de justice et police, M. Muller a fourni un travail considérable et fructueux, en poussant les travaux préparatoires pour le code pénal suisse et pour le code pénal militaire jusqu'à la phase des délibérations parlementaires. On jugera diversement la politique de M. Muller quant à la police des étrangers. Le chef du Département faisait bien les déclarations les plus catégoriques contre les anarchistes et indésirables de toute sorte. Toutefois, les actes se répandaient pas toujours aux paroles. Cette faiblesse peut s'expliquer par les antécédents de M. Muller, qui se souvenait de sa jeunesse; elle s'explique aussi par le fait que, sous les dehors farouches d'un homme énergique, M. Muller cachait un cœur doux. De sorte qu'un homme politique fribourgeois a pu dire un jour de M. Muller que « c'était un agneau dans une peau d'ours ».

M. Muller était donc d'une énergie remarquable. Sa force de travail n'avait guère baissé et ses discours les meilleurs sont ceux de ces dernières années, avec beaucoup d'humour et une bonne dose de philosophie, parfois mélancolique. Les occasions de réfléchir n'ont pas manqué, sans doute, à cet homme politique qui a assisté à la grandeur et à la décadence du régime radical. M. Muller a cependant toujours conservé l'fidélisme doctrinaire de l'ancienne école radicale; à n'a jamais pris goût à la manière utilitaire en vogue depuis quelques années. Depuis le départ de MM. Zemp, Deucher et Forrer, M. Muller se sentait un peu isolé au gou-

vernement fédéral. Il ne pouvait pas s'adapter aux nouvelles conditions gouvernementales et parlementaires. Abstraction faite de ses idées, M. Müller a droit à la reconnaissance du pays pour le dévouement avec lequel il s'est consacré à la chose publique.

Le nouveau Conseil national

Encore l'échec des catholiques jurassiens

On nous écrit de Berne : Dans son numéro du 5 novembre, la Liberté a dit que l'appareil des listes conservatrice et paysanne a été fatal aux conservateurs jurassiens et elle déduit d'une correspondance du Bund que, si la liste radicale jurassienne était restée apparentée aux partis bourgeois de l'ancien canton, elle aurait eu un élu de plus (soit trois) et que les conservateurs auraient perdu encore leur dernier siège.

Ce calcul est erroné. Les catholiques bernois ont réuni 259,139 suffrages; le quotient cantonal étant de 137,408, on voit que la liste catholique obtenait en tout cas largement un siège. Grâce à l'appareil des listes des partis bourgeois, de l'ancien canton, la liste catholique a, en fait, bénéficié d'un quotient plus favorable: 181,919. L'appareil n'a donc pas été fatal mais profitable à la liste catholique. Avec l'appareil, il n'aurait fallu que 57 électeurs catholiques de plus pour sauver le second siège; sans l'appareil, il aurait fallu mobiliser presque 500 électeurs de plus pour obtenir le second siège.

D'autre part, les radicaux jurassiens ont obtenu 304,172 suffrages. Ils ont eu ainsi deux sièges, sans apparentement. Apparentés aux partis bourgeois de l'ancien canton, ils n'auraient pas obtenu, pour autant, un troisième siège; il suffit de constater que le quotient aurait dépassé 134,000 pour les listes apparentées et que le quotient spécial, pour la seconde répartition, n'aurait jamais atteint pour la liste radicale jurassienne (304,172 divisés par 3) ce chiffre-là.

Profitez de l'occasion pour rectifier une assertion erronée que nous avons avancée dans notre lettre du 3 novembre. Les catholiques lauffonnais ont amené 900 électeurs aux urnes et non seulement 630; ils ont donc remis sur pied tous les fidèles d'autan. Il ressort des commentaires mêmes du Pays que c'est dans l'Ajoie et aux Franches-Montagnes que l'abstention a fait tort à la liste catholique. Il ressort d'ailleurs du tableau comparatif de la fréquentation dans les 30 districts que le Jura est resté en arrière. Le pourcentage pour tout le canton est de 83,4 %; or, aucun district jurassien n'atteint cette moyenne; à Porrentruy, le 75,8 % des électeurs est allé voter; aux Franches-Montagnes, ce fut le 73,8 %; à Moudier, le 69,9 %.

Le siège vacant à Schaffhouse

L'assemblée des députés du parti des paysans du canton de Schaffhouse a décidé après une longue discussion, par 63 voix contre 36, de proposer pour le second siège qui lui revient au Conseil national le candidat des partis de minorité, M. Jacob Hefti, qui a obtenu le 26 octobre le plus grand nombre de voix parmi les candidats figurant sur les listes conjointes.

Retraite de M. Delesert

On annonce la démission de M. Camille Delesert, directeur des postes du 2<sup>me</sup> arrondissement. M. Delesert a 84 ans. Il a 64 ans de services.

Le siège de la Société des nations

On apprend de source autorisée que, contrairement au bruit qui a couru, ni le gouvernement belge, ni le roi des Belges n'ont entrepris des démarches auprès des Alliés et de M. Wilson pour les faire revenir sur la décision prise de confier à Genève le siège de la Ligue des nations.

Après le 26 octobre au Tessin

Lugano, le 8 novembre.

Pour des partis comme pour les individus, c'est une marque de force que de savoir regarder avec calme et en face les réalités les plus douloureuses. C'est ce que vient de faire le président du comité cantonal conservateur, M. l'avocat Turchini, député au Grand Conseil et ancien conseiller national. Dans une circulaire qu'il publie, il exprime le regret que plus d'un district et de nombreuses communes aient faussé chèrement la réorganisation du parti décrite dans la dernière assemblée des députés conservateurs.

M. Turchini demande que l'on se mette à la tâche et qu'une seconde réunion plénière du parti ait lieu au commencement de décembre, pour compléter le programme et achever l'organisation.

L'issue de la journée du 26 octobre, au Tessin, n'est, en effet, rien moins que réjouissante pour le parti conservateur. Au lendemain de la bataille, on a pu essayer de s'élusifonner, en constatant que le grand vaincu de la journée était le parti libéral-radical, tandis que le parti conservateur sortait de l'épreuve indemne. Hélas! les chiffres sont venus forcer les optimistes impénitents à se rendre à l'évidence. Ses gains, le socialisme ne les a pas réalisés seulement aux dépens du parti radical. Pour un quart et même davantage, il les a réalisés au préjudice des conservateurs. Le résultat définitif est là, qui le prouve. Et si l'on parcourt les résultats communs par commune, l'impression est encore plus douloureuse.

La Famiglia déclare que le vote du 26 octobre est pour le parti conservateur « une grande leçon ». La Cronaca Ticinese parle et avise et ajoute : « En face des 10,024 bulletins radicaux et des 4866 socialistes, il n'y a plus que 887 bulletins conservateurs. Les gauches comptent donc 6012 voix de plus que la droite. »

Depuis 1893, date du retour du parti-radical au pouvoir, jamais le parti conservateur ne s'est trouvé en si mauvaise posture. Lors des élections au Conseil d'Etat, en 1917, il était en minorité pour 4400 voix. Cela paraissait affligeant. Et aujourd'hui la différence est de 6000 voix ! M. Turchini a donc raison d'élever la voix. Il faut peut-être se féliciter qu'il ne rentre pas, pour le moment, au Conseil national, car il aura plus de temps pour s'occuper de la réorganisation conservatrice.

La députation libérale-radical se compose des mêmes hommes, sauf M. Vassalli, remplacé par le socialiste Patochi. M. Vassalli avait décliné une réélection, pour voter toute son activité à la nouvelle banque Unione Credito, succursale tessinoise d'une grande banque de Gènes, le Credito italiano. Les agrariens ont fait sortir en tête de liste M. Bertoni, tandis que l'ingénieur Dominis était rageusement biffé. Du côté conservateur, les agrariens Antognini et Balestra prennent la place de MM. Riva et Pagnamenta. Tous les deux sont grands propriétaires ruraux, en même temps qu'avocats. Toutefois, M. Antognini ne plaide plus; il partage son temps entre la gestion de son patrimoine agricole, la Fédération cantonale d'agriculture dont il est le président, l'Union populaire tessinoise qu'il dirige, et la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Bellinzona. M. Balestra, lui, est un professionnel du barreau; il préside en même temps les Chemins de fer électriques luganais et le consortium pour la correction du Veduggio. M. Antognini fut aussi président du Grand Conseil, que préside actuellement M. Balestra.

L'écu des socialistes, M. Louis Patochi, ancien postier et ancien conseiller communal de Lugano, est originaire de Peccia (Valle Maggia). On le considère comme l'homme de confiance des employés à traitement fixe, et spécialement des cheminots. On lui rend cette justice, qu'il a beaucoup travaillé à l'organisation syndicale. Il n'a pas l'air d'un bolchéviste, et je crois qu'il n'en a pas non plus les idées. Est-ce que cela expliquerait la mauvaise humeur qui a éclosé, dans son parti, la nouvelle fois, son élection, de préférence à celle du camarade Camevascini ? M.

AU GOUVERNEMENT GRISON

Trois membres du gouvernement des Grisons ayant été élus au Conseil national, deux d'entre eux devaient quitter le gouvernement. M. Von Moos, radical, s'est retiré volontairement; et pour le second démissionnaire, c'est M. Bossi, conservateur, qui a été désigné par le sort.

LES TESSINOIS A BERNE

A Berne, une manifestation de la colonie tessinoise a eu lieu en l'honneur des artistes tessinois qui ont organisé une exposition de leurs œuvres à la Kunststhal. Des allocutions ont été prononcées par M. Motta, conseiller fédéral, président d'honneur du Pro Ticino, M. le conseiller national Bertoni, M. l'ancien conseiller aux Etats Battaglini, président des artistes tessinois, M. Rusca, président central du Pro Ticino, etc.

Note des Alliés à la Roumanie

Paris, 10 novembre. (Havas.) — La conférence de la paix a adressé à la Roumanie, par l'intermédiaire du chargé d'affaires français, une note demandant le retrait des troupes roumaines de Hongrie. Se référant au texte des notes des 12 octobre et 3 novembre, le Conseil suprême exige le retrait en deçà des frontières précédemment notifiées et désormais considérées comme définitives. Ces frontières sont réglées, pour la Transylvanie, par le tracé décrit dans la note du 18 juin, et, pour le Banat, dans la note du 30 juin.

Le Conseil suprême avise la Roumanie qu'il demande le retrait des Serbes, Croates et Slovènes, ainsi que des Tchéco-Slovaques, de tout le territoire hongrois.

Les bolchévistes voudraient la paix avec l'Entente

Londres, 8 novembre. (Havas.) — Le colonel Malone, membre de la Chambre des communes, de retour de Russie, a communiqué au Daily Express les conditions auxquelles les bolchévistes sont décidés à conclure la paix avec les Alliés. Les conditions sont, dans leurs détails essentiels, les mêmes que celles qui furent présentées à M. Bullitt. Cette nouvelle offre restera ouverte jusqu'au 15 novembre. En même temps, le gouvernement bolchéviste déclare qu'il désire vivement que les gouvernements américain et britannique lui garantissent officiellement qu'ils feront tout leur possible pour que la France observe les conditions d'armistice.

Les Etats-Unis contre le bolchévisme

Washington, 9 novembre. (Havas.) — Le gouvernement s'est décidé à déporter tous les étrangers s'occupant de propagande bolchéviste. De larges opérations de police, commencées depuis vendredi contre tous les agitateurs dangereux, ont amené l'arrestation d'un nombre considérable d'individus et la saisie d'une quantité extraordinaire de brochures de propagande révolutionnaire. Le quartier général du Soviet russe à New-York a été cerné. Plus de 500 personnes y ont été arrêtées, dont 8 femmes; 50 seront déportées, dont 2 femmes.

Des arrestations ont été également opérées à Chicago, Philadelphie et dans d'autres localités. Les bolchévistes de New-York avaient organisé une manifestation monstre pour samedi après midi et ont dû renoncer devant l'attitude énergique de la police. La plupart des individus arrêtés sont Russes. Des exposés ont été saisis, ainsi qu'une grande quantité d'armes de tous genres.

Sadoul condamné à mort

Paris, 8 novembre. (Havas.) — Le capitaine Jacques Sadoul a été condamné à mort à l'unanimité, par contumace, avec dégradation militaire. Le capitaine Sadoul, auparavant attaché au cabinet du ministre de l'armement, en France, et n'ayant pas fait campagne, malgré son âge, fut

désigné, le 8 septembre 1917, pour être attaché à la mission militaire française en Russie.

Rien ne l'appela particulièrement à ce poste, car il ignorait tout du pays où on l'envoyait et il ne savait pas un mot de russe. Mais il avait été en relations avec Lénine et Trotsky et peut-être pensait-on que le capitaine Sadoul, dont les opinions étaient extrêmement avancées, pouvait ainsi être de quelque utilité pour servir de liaison entre la mission militaire et les dirigeants du parti bolchéviste.

Dirant les premiers temps, le capitaine Sadoul, malgré le caractère délicat de sa situation, parut avoir eu à cœur d'observer, au point de vue militaire, une attitude correcte et avoir apporté efficacement son concours à l'œuvre commune.

Mais, petit à petit, le caractère du capitaine Sadoul se modifia, et il devint ouvertement bolchéviste, et, non content d'adopter personnellement cette manière de penser et de voir, il se fit le propagandiste fervent de cette théorie révolutionnaire.

Il devint ainsi persona grata auprès de Lénine et de Trotsky. Sadoul a été convaincu : 1. de désertion à l'étranger pour être resté en Russie après le départ de la mission dont il faisait partie et être allé à Odessa avec les Russo-Ukrainiens; 2. d'intelligence avec l'ennemi ou avec rebelles armés pour s'être enrôlé dans l'armée rouge alors en lutte avec le corps d'occupation français; 3. d'embauchage, pour avoir essayé et réussi en partie à faire passer dans les rangs de l'armée rouge des prisonniers français faits par cette armée aux environs d'Odessa.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le voyage de Rome

Mgr Pell, évêque de Metz, et Mgr Roland-Gosselin sont arrivés à Rome. Depuis leur récente élévation à l'épiscopat, tous deux vont, pour la première fois, dans la Ville Eternelle recevoir personnellement pour leur apostolat la bénédiction du Souverain Pontife. Mgr de Toll, directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, a été reçu par le Pape.

NÉCROLOGIE

M. de Lanessan

On annonce de Paris que M. de Lanessan vient de mourir, à l'âge de 75 ans, dans sa propriété d'Ecouen.

Médecin, M. de Lanessan entra d'abord dans le corps de santé de la marine dont il démissionna après 1870 et se rendit à Paris, où il devint professeur à la Faculté de médecine.

La politique le tenta, et en 1879 il était élu conseiller municipal de Paris; deux ans après, il était député du 5<sup>me</sup> arrondissement.

En 1891, il fut gouverneur général de l'Indochine, poste qu'il quitta quelques temps après. Il ne reentra au Parlement qu'en 1898, comme député de Lyon, qu'il représenta jusqu'en 1906. De 1899 à 1902, M. de Lanessan fit partie du cabinet Waldeck-Rousseau avec le portefeuille de la marine. Ce fut lui qui obtint qu'on revint à la pratique de construire de très grands vaisseaux.

CARNET DE LA SCIENCE

Le problème du cancer

La lutte contre le cancer vient d'entrer dans une phase nouvelle. M. le professeur Peyron, de l'Institut Pasteur, à Paris, a réussi à isoler et à déterminer l'action d'un virus filtrant produisant chez les oiseaux des tumeurs malignes identiques au cancer humain. Ces faits sont susceptibles de prendre une grande importance thérapeutique. Le docteur Peyron, qui vient d'être nommé directeur des recherches sur le cancer à l'Ecole des Hautes-Etudes, est du Dauphiné.

Bevez le STIMULANT Apéritif au Vin et Quinquina

Echos de partout

LE NOUVEAU DOCTEUR DE GLASGOW

M. et Mme Poincaré arriveront le 12 novembre au soir à Renfrew, petite localité à quelques kilomètres de Glasgow, où se trouve la propriété de Lord Blythswood.

Le 13 au matin, le Président sera conduit en auto à Glasgow et il fera son entrée à Saint-Andrew's Hall, qui est la salle la plus grande de la cité. A midi du bateau de l'Université, il recevra la robe écarlate de docteur en droit honoraire, et il sera mené par le vice-chancelier à la tribune du hall, précédé du bateau portant la masse.

Le vice-chancelier récitera une courte prière latine d'ouverture. Puis, le doyen de la Faculté des Lois adressera à M. Poincaré un petit speech et, sur sa demande, le vice-chancelier confiera au Président le grade de docteur par la formule réglementaire : *Utriusque juris te doctorem creamus*.

Aussitôt qu'il aura placé sur la tête de M. Poincaré le chapeau de velours de docteur, le Président du Conseil des étudiants s'avancera et dira :

— M. le Vice-Chancelier, au nom des étudiants de l'Université de Glasgow, je vous présente le docteur Raymond Poincaré, d'abord élu par eux en 1914 à l'antique office de leur recteur, et je vous prie de le revêtir de la robe de cette dignité et de l'inviter à prononcer son discours réctoral.

Le nouveau recteur signera sur le registre des délibérations une formule latine par laquelle il s'engagera à remplir fidèlement ses fonctions. Débuté par le bateau de la robe et du chapeau de docteur, il sera revêtu par le vice-chancelier lui-même de la toge de recteur, et enfin il prononcera son discours réctoral. On espère que M. Poincaré le prononcera en anglais, et on peut lui prédire, même s'il n'a pas le vrai accent écossais, un succès formidable.

Le Président de l'Union des étudiants, après avoir proposé un vote de remerciements pour M. Poincaré, lui demandera, comme il est d'usage dans tous les établissements universitaires, de prior le vice-chancelier d'accorder un jour spécial de congé. M. Poincaré ne pourra que se rendre à cette invitation. Il obtiendra certainement le jour spécial. Et la cérémonie se terminera par la *Marsellaise* et l'Hymne national anglais.

M. Poincaré après un court repos dans un petit salon particulier, parlera pour l'Université elle-même, avec tout le personnel, administration, professeurs et étudiants. Revêtu de sa robe, il inspectera la garde d'honneur avant d'entrer. Il assistera à la séance de la Cour universitaire, en sa qualité de recteur. Puis, il entrera dans la salle du banquet.

Les grâces seront dites en latin par un professeur de théologie. Selon la tradition, la *Lotting Cup* circuera à la ronde. Tous les convives y brèpiont leurs lèvres en disant :

Resurgat in gloria alma mater.

M. Poincaré devra prendre bien garde de prononcer ces mots sacramentels en latin anglais et non en latin français, car il risquerait fort de n'être pas compris.

A la fin du banquet, après les toasts de rigueur, l'orgue jouera le *Gaudeamus igitur*, et le vice-chancelier demandera à l'Assemblée de pousser trois cheers pour le Président, trois pour M<sup>me</sup> Poincaré, trois pour « notre vieille alliée ». On se rappellera, en effet, que la France a été, à y a bien longtemps, l'alliée de l'Ecosse. Quant au succès du Président, les autorités britanniques n'ont qu'une peur, c'est que les étudiants lui fassent un accueil trop étonnant.

MOT DE LA FIN

Un jour que M. Tittoni, à Paris, déconcerté par l'expédition de d'Annunzio à Fiume, apportait, à la Conférence des Alliés, un visage plutôt ennuyé, M. Clemenceau se borna à lui dire :

— De quoi vous plaignez-vous ? Vous avez un nouveau Dante : il vous ouvre les portes de l'enfer.

Une barrière invisible

Par M. MARYAN

XXXIII

Le poêle de Delf ronronne doucement dans le salon des Norans, et des fleurs de serre sont groupées parmi les collections avec un goût délicieux.

M. Norans examine avec des gestes d'approbation la toilette de sa femme, une robe d'été d'un ton chaud de châtaigne, qui anime son teint un peu pâle et le blond légèrement décoloré de ses cheveux.

— Cette robe vous sied, Juliette, et elle s'accorde avec ce qui m'entoure; vous avez le sens de l'harmonie... Mais où allez-vous ? Vous me semblez agitée, aujourd'hui... Rappelez-vous que dans l'état malade de mes nerfs, je redoute par-dessus tout l'agitation !

— Je ne suis pas agitée, mais j'attends le facteur. J'ai hâte de savoir ce que va répondre votre belle-sœur.

— Ce qu'elle va me répondre ? Je pense qu'elle est assez intuitive, qu'elle connaît assez mon style, que je qualifie modestement d'original, pour ne pas s'y tromper. Elle aura reconnu votre style à vous, ma chère, qui est, j'ose le dire, adapté aux affaires un peu... sèches. Elle ignore pas, d'ailleurs, que je suis un faible, que je n'aime guère à faire valoir mes droits, si j'en ai, et qu'il m'est désagréable de

menacer, attendu que cela amène toujours des discussions et des scènes de famille, choses que j'ai en horreur.

— Vous avez cependant reconnu qu'en qualité de subrogé-tuteur, vous aviez le devoir d'intervenir.

— Le devoir ! Voilà encore un des mots que je classe parmi les épouvantails. J'ai toujours essayé de débarrasser ma vie de cette chose onéreuse, le devoir. On le glisse partout, vraiment, et l'on se plait à l'exagérer ostensiblement. Non, je n'ai rien reconnu; je vous ai laissée faire, voilà tout, parce que la résistance à une volonté plus forte ou plus opiniâtre que la mienne m'est impossible. Ma chère amie, vous et Elisabeth ne vous aimez guère... Et vous lui en voulez, avouez-le, de votre déconvenue au sujet d'Odon.

Mme Aymard rougit de colère contenue.

— Une femme qui dévore un million sans pouvoir dire comment, qui n'a pas même l'excuse de l'avoir dépensé en jouissances quelconques pour elle ou pour les autres ! Vous ne prétendez pas qu'il y ait là de quoi la rendre sympathique ! Je m'intéresse quand même trop sincèrement à Suzie pour ne pas en vouloir à sa mère de l'avoir ainsi frustrée. Cette femme est folle, et il serait urgent de l'interdire.

— Je ne doute pas qu'on n'en vienne là si l'on suit vos conseils. Ce serait cependant fort désagréable. Entre nous, cela ne nous rend ni plus riches ni plus pauvres qu'elle ait dépensé cette fortune. Et je vous ai trouvée un peu dure au sujet de la tutelle de sa fille...

La cloche de la porte d'entrée l'interrompt. — Qui vient là ? J'attends toujours ce juif de Milan, qui veut me faire acheter son tryphique. Serait-ce lui, ma chère ?

Mme Norans, qui s'était approchée de la fenêtre, n'eut pas le temps de répondre. Le valet de chambre venait d'ouvrir la porte, et, dans le cadre des tentures en velours de Gènes, se détachait la robe blanche et le manteau noir d'un Dominicain.

— J'avais consigné les quêtés ! dit à demi voix M. Norans, s'adressant au domestique d'un ton fâché.

— Mais le nouveau venu s'approcha d'un pas décidé, et s'étant incliné devant Mme Norans, tendit la main en souriant.

— Ma tête rasée vous troupe-t-elle à ce point, mon oncle ? dit-il en souriant. Je ne suis point un quêté...

— Henry ! s'écria M. Norans, visiblement soulagé. Mais tu es fort beau ainsi ! Tu es harmonieux... Ce costume, qui est celui de fra Angiolino, de fra Bartolomeo, est le bienvenu dans cette salle, où il figure sur deux toiles... Tiens, saint Dominique servi par tes anges... Je pense que l'art est toujours en honneur dans ton ordre ?

— Naturellement, mon oncle... Nous serions mal venus à méconnaître nos gloires.

— Vous venez nous demander à dîner, Henry ? dit Mme Norans avec quelque raideur.

— Je n'en ai pas le temps, ma tante. Et, si, se disant que soit l'examen des richesses de mon oncle, il faut que je m'en détourne résolument pour traiter sans retard le sujet de ma venue.

— Bon ! je parie que c'est un sujet désagréable ! s'écria M. Norans d'un ton grondant. Ne pourrais-tu pas aller dans le salon voisin pour parler à ta tante des choses probablement ennuyeuses qui l'amènent ?

— Mon oncle, je désire vous en parler à tous

deux. Mais il dépend de vous que notre entrevue soit tout à fait cordiale.

— Alors, vas-y, dit son oncle avec résignation. Vous voyez, ma chère Juliette, quelles conséquences peut avoir une lettre, une simple lettre signée à l'insu d'une femme... Car c'est de la lettre qu'il s'agit, n'est-ce pas ?

— Oui, c'est de la lettre que vous avez envoyée à ma mère, répliqua Henry d'un ton ferme.

Il prit le siège que sa tante lui indiquait d'un geste froid.

— Ma mère — et je me hâte de dire que je partage ses sentiments, mon oncle, — a ressenti une émotion profondément douloureuse en recevant votre lettre. Si elle a perdu sa fortune personnelle, c'est un fait accompli; mais celle de ma sœur n'est pas entre ses mains, et Suzie n'en disposera qu'à sa majorité.

— Votre mère peut encore compromettre les trois cent mille francs qu'elle m'a dit posséder encore du chef de sa famille ! s'écria Mme Aymard.

— Elle a fait fructifier sa fortune personnelle par son économie et par de judicieux placements. Elle est toute dévouée, d'ailleurs, à assurer à Suzie dès aujourd'hui, ne se réservant qu'une pension viagère. Quant à lui enlever sa fortune... Oh ! mon oncle, comment une pareille idée a-t-elle pu vous venir, à vous qui connaissez toute la tendresse de votre frère pour sa femme !

Et il regardait Mme Aymard.

M. Norans s'agitait dans son fauteuil. — Elle ne m'est pas précisément venue, cette idée, que je reconnais d'un peu crue... Voyons, Henry, tu ne me connais guère plus; tu ne sais pas à quel point mes nerfs sont délicats,

et tu ignores, sans doute, l'horreur malade que je ressens pour toute espèce de discussions. Le beau, la paix, l'harmonie, voilà tes vrais biens de la terre, et ma vie, j'ose le dire, a été employée à m'en assurer la jouissance... Ce que je déplore pour toi, par parenthèse, dans ta vocation, c'est la taideur d'une pauvreté sordide, les murs dénudés, l'absence d'objets d'art... Si tu avais pu vivre à Florence, à Saint-Marc, errer dans ce cloître, habiter l'une de ces cellules, en face des chefs-d'œuvre de l'Angelico, je t'aurais compris... Donc, mon ami, je te demande de ne plus parler de cette lettre malencontreuse. Admettez que je l'aie écrite dans un moment de faiblesse, etc...

— Aymard ! s'écria sa femme irritée, vous n'allez pas désavouer ce qui, au contraire, est un acte d'énergie, l'exercice d'un droit sacré ! Ce ne sont pas seulement les intérêts matériels de votre mère qui se trouvent compromis entre les mains de sa mère, c'est aussi son bonheur, c'est sa direction morale... Henry, il faut bien le reconnaître, la raison d'Elisabeth a été atteinte par l'exagération de ses chagrins, et en refusant de marier Suzie, elle fait preuve, en outre, d'un intolérable egoïsme !

Un flot de sang envahit le visage pâle du jeune religieux, et un éclair brilla dans ses yeux sombres. Pauvre mère ! Elle lui avait refusé le droit de la défendre...

(A suivre.)

NEURALGIE MIGRAINE BOITE N°108

LA VIE ECONOMIQUE

Le chômage diminue

L'office de travail de Zurich communique : La situation a été relativement satisfaisante au mois d'octobre. Dans la plupart des professions, la demande de main d'œuvre a quelque peu augmenté, et le nombre des chômeurs a diminué. Pour cent places libres, il se présente 117 candidats, contre 150, dans le mois précédent.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Explosion — 10 morts

Dans la nuit de samedi à hier, vers 1 heure, un important dépôt de munitions de Namur (Belgique), établi dans un bois près d'un fort, a fait explosion. Des quatorze sentinelles qui gardaient, quatre seulement ont répondu à l'appel. On croit que les dix autres ont péri. On ignore la cause de l'accident. Les explosions continuent.

SUISSE

Motocycliste tué

D'Interlaken : Sur la route d'Unterseen, un motocycliste, le jeune Hartmann, de Leissigen, élève du technicum de Berthoud, est entré en collision avec une automobile venant de Berne. Il a été tué sur le coup. L'automobile a été démolie.

FRIBOURG

Le septième mandat fribourgeois au Conseil national

Trois cents députés conservateurs se sont rencontrés samedi après midi, dans la grande salle de la Banque de l'Etat de Fribourg, pour désigner le candidat en septième siège de conseil national dévolu au parti par le scrutin du 26 octobre. Les cinq élus de cette mémorable journée, MM. Grand, Musy, Boschung, Genoud et Torche; nos deux députés aux Etats, MM. Pylhon et Montenach; MM. les conseillers d'Etat Vonweid et Savoy étaient présents. La vaste salle était remplie jusqu'à la dernière place par des députés cantonaux représentant les 20,000 électeurs conservateurs d'il y a quinze jours. La session fut magnifique d'entrain. M. Grand, président du parti, ouvrit l'assemblée par un hommage éloquent à la Providence et par un éloquent éloignement aux électeurs conservateurs.

M. Grand rappela la haute signification du jour du 26 octobre, qui fut le triomphe du programme : Pour Dieu et la patrie sur ceux des autres qui ont pour devise : Nô Dieu ni patrie. Le résultat de cette magnifique consultation populaire comba les vœux du peuple de Fribourg, puisqu'il donna à la majorité six sièges de conseillers nationaux sur sept. Il s'agit, dit M. Grand, de désigner le candidat au siège complémentaire, en s'inspirant de la volonté populaire et de l'intérêt supérieur du pays. Guidé par cette double préoccupation, le comité cantonal du parti a examiné trois propositions qui lui furent faites. La première émanait du parti démocratique du Lac, qui présentait M. le député Benninger pour le siège vacant. La deuxième, présentée par quelques notabilités du parti, tendait à offrir le mandat à M. Kurer, le distingué représentant catholique de Soleure, non élu dans ce canton. La troisième, soutenue par les représentants de la ville de Fribourg et de la Sarine, revenait pour la capitale et le district l'honneur de fournir le sixième conseiller national et proposait aux suffrages des députés M. Ernest Perrier, président du gouvernement.

Le comité cantonal, après avoir minutieusement discuté ces diverses propositions, conscient de sa responsabilité devant le parti et certain d'interpréter fidèlement le sentiment de la forte majorité des électeurs, fit siéger la revendication de la ville de Fribourg et du district de la Sarine. C'est donc M. le Dr Ernest Perrier, président du gouvernement, que l'assemblée des députés propose comme candidat au sixième siège de la représentation conservatrice au Conseil national. Une longue acclamation salua cette conclusion de l'exposé présidentiel. La discussion est ouverte. Ont pris successivement la parole : MM. Meier, président, et Jaccoud, secrétaire du parti démocratique du Lac; Paul Morard, avocat; Panchard, rédacteur des *Freiburger Nachrichten*; Robert Weck, juge cantonal; Dr Ems, président du tribunal du Lac; Dr André Savoy, directeur des œuvres chrétiennes sociales; Emile Morard; Musy, conseiller national.

MM. Meier, Jaccoud et Ems ont soutenu avec éloquence et habileté la revendication de nos amis du Lac, faisant applaudir le loyalisme et le désintéressement des vaillants électeurs démocrates du Moratois, ainsi que les mérites de leur honorable candidat. M. l'abbé Panchard et M. l'abbé Dr Savoy, tout en applaudissant à la candidature de M. Perrier, à laquelle ils se ralliaient de tout cœur, ont tenu à exposer les raisons qui les avaient inclinés à prendre en considération l'idée d'offrir le siège vacant à M. Kurer, le vaillant député de Soleure. La Suisse allemande conservatrice aurait été sans doute extrêmement sensible à un acte de générosité de ce genre, qui aurait rendu plus étroits les liens entre Fribourg et ses amis d'outre-Sarine. Les titres personnels de M. Kurer sont des plus dignes de considération; M. Kurer est un habile défenseur des in-

terêts des classes moyennes. Il y avait donc des raisons d'opportunité en faveur de ce choix.

M. le conseiller national Musy a insisté avec chaleur sur les hautes qualités parlementaires de M. Kurer, tout en convenant que c'était difficile de demander aux députés de préférer M. Kurer au président du gouvernement.

Une allusion de M. Musy au succès de l'emprunt fribourgeois dans les cantons confédérés, succès dont il fait redresser le mérite sur nos soldats qui ont été défendre l'ordre en pays allemandique, est courue de bravos qui vont aussi à l'heureux négociateur de l'emprunt, M. le Directeur des Finances.

M. Robert Weck, juge cantonal, mandataire du comité conservateur de la ville de Fribourg et du district de la Sarine, a soutenu avec énergie la candidature de M. Perrier, en montrant que l'honorable président du gouvernement réalisait toutes les conditions voulues pour que sa candidature fût saluée avec enthousiasme par le canton de Fribourg tout entier et par la Suisse conservatrice.

Après un mot de M. Emile Morard, qui a chaleureusement appuyé la candidature Perrier et une question de M. le député Paul Morard, au sujet du mode de votation, le président de l'assemblée, M. le conseiller national Grand, a interprété le sentiment unanime de l'assemblée, conforme à l'attitude du comité cantonal conservateur, en faveur de la candidature de M. Ernest Perrier, président du Conseil d'Etat. Il exprime la certitude que l'honorable M. Kurer reprendra bientôt sa place dans l'Assemblée par le vote de ses anciens électeurs.

Il est passé au vote. La délégation du district du Lac, tout en estimant devoir maintenir sa revendication, fait entendre par l'organe de M. Jaccoud qu'elle s'inclinera devant le vote de l'assemblée, en comptant que satisfaction sera donnée aux conservateurs du district du Lac à la prochaine occasion.

M. Perrier est ensuite acclamé comme candidat au Conseil national pour le siège vacant.

Devant cette imposante manifestation, les représentants du Moratois, par l'organe de M. le Dr Ems, se saluent chevaleresquement au verdict de l'assemblée, en exprimant l'espoir que le parti tiendra compte un jour de leurs légitimes aspirations.

Une saive d'applaudissements accueille ce beau geste des démocrates du Lac. Pendant ce temps, M. Perrier, appelé, entre dans la salle. Un tonnerre de bravos éclate à son arrivée. M. Grand, président, lui fait part de la décision de l'assemblée et le félicite de l'unanimité qui s'est faite sur son nom, éloquent témoignage de confiance, qui s'adresse au président du gouvernement et au candidat dont les hautes qualités font entrevoir une activité féconde pour le pays sur la scène fédérale.

M. le conseiller d'Etat Perrier remercie l'assemblée des députés et son président. Il se félicite de la discussion qui s'est donnée libre cours, discussion saine, nécessaire, féconde, dès que l'esprit d'union la domine. L'orateur croit que les députés ont voulu plus particulièrement répondre au vœu de la ville de Fribourg et de la Sarine. Mais si M. Perrier est plus particulièrement le candidat de la capitale et de son district, il entend défendre à Berne les intérêts de tout le canton, donc aussi de ce district du Lac si fidèle et si patriote. (Applaudissements). L'orateur, très acclamé, salue parmi les députés les représentants de toutes les classes et de tous les intérêts : ouvriers chrétiens-sociaux, artisans, commerçants, agriculteurs, citoyens des professions libérales. Il célèbre cette belle union des troupes conservatrices qui nous a valu le succès inespéré du 26 octobre, union nécessaire sur le terrain cantonal pour mener à bien les tâches difficiles qui attendent ceux qui sont aux responsabilités.

Les bravos redoublent quand M. Perrier, d'une voix émue, s'engage solennellement à marcher, à Berne, dans le sillage tracé par les aînés, aux Etats comme au National, et quand il promet de travailler de toutes ses forces à relever le prestige de la patrie fribourgeoise, dont la solidité importe tant au bien-être de la patrie suisse tout entière.

M. Grand fait acclamer à nouveau le président du gouvernement. Il dit ensuite que le canton de Fribourg, après tant d'années de loyale collaboration à la prospérité commune, revendique l'honneur d'envoyer l'un des siens au gouvernement fédéral. D'interminables applaudissements soulignent cette déclaration du président cantonal.

Après avoir annoncé la très prochaine mise en discussion du projet de réorganisation du parti, M. Grand remercie les députés et déclare l'assemblée close.

Election au Grand Conseil

Les électeurs glamois ont désigné hier comme députés au Grand Conseil, en remplacement de M. Eugène Deschenaux, juge fédéral, et Dévaud, décédé, M. Henri Sallin, syndic de Villaz-Saint-Pierre, et M. Gustave Grillet, hôtelier à Romont. Le premier a obtenu 1827 voix, et le second, 1745.

Les tractanda de la prochaine session

Dans la liste des tractanda de la session du Grand Conseil, qui doit s'ouvrir le 17 novembre, une omission a été faite. Il s'agit du projet de caisse de retraite pour le corps professoral de l'Université, du Collège Saint-Michel et du Technicum. Ce projet sera discuté dans la prochaine session.

Distinction

On annonce officiellement de Rome que M. l'abbé Hubert Savoy, professeur et directeur au Séminaire de Fribourg, a été fait prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Cette nouvelle réjouira grandement tous ceux qui ont été à même de connaître et d'apprécier le zèle de M. le capitaine-amirant Savoy comme aumônier-chef des internés en Suisse.

NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

M. Tittoni rédige une note

Milan, 10 novembre. M. Tittoni est en train de rédiger une note en réponse à celle du gouvernement américain sur le problème de Fiume. Le ne fera que résumer les arguments par lesquels M. Wilson a refusé son approbation à la solution que M. Tittoni a envoyée, il y a un mois, à Washington, solution à laquelle ont adhéré la France et l'Angleterre. Cette note, mandé-on de Rome à l'Italia de Milan, ne doit pas élever de nouveaux espoirs sur les sentiments conciliants du gouvernement américain. La note de M. Tittoni a simplement le but de prouver la faiblesse des arguments de l'adversaire; après quoi le débat diplomatique pourra être considéré comme terminé, et l'Italie restera dans la position d'attente, position dont on ne peut, pour l'instant, prévoir la durée.

La responsabilité de la guerre

Berlin, 10 novembre. Les Nouvelles de Francfort apprennent que le général Ludendorff a été cité en qualité de témoin, pour jeudi, 13 novembre, devant la commission d'enquête.

Les ports de la Baltique

Bruxelles, 10 novembre. (Havas.) — Selon la Libre Belgique, le blocus des ports baltes sera levé en faveur des navires allemands qui chargeront du bois pour les ports belges. D'autre part, on annonce l'arrivée à Anvers de premier navire allemand amenant du bois de la Baltique.

Le calme en Allemagne

Magence, 10 novembre. (Havas.) — La journée du 9 novembre s'est passée dans un calme parfait à Mannheim, à Francfort et à Darmstadt. Dans ces diverses villes, des réunions, des cortèges, des fêtes artistiques avaient été organisés. Les manifestations commémoratives n'ont donné lieu à aucun incident.

Une menace à la Russie bolchéviste

Londres, 10 novembre. Dans le banquet de jeudi soir, au Guildhall, M. Lloyd George a dit : « Nous n'aurons réellement jamais de paix avant que la paix règne en Russie. J'espère que les puissances vont être à même de renouveler sous peu, avec toutes les chances de succès, leur effort en vue d'obtenir le règlement de la question russe. »

Paris, 10 novembre.

(Havas.) — M. Marcel Hutin, dans l'Echo de Paris, dit que le voyage de M. Pichon à Londres aura un caractère politique. La présence de M. Pichon, ajoute-t-il, indique que, avec MM. Lloyd George et Lord Curzon, il sera question notamment : 1° de la mise en pratique du traité; 2° de l'exécution du traité en tenant compte des nouvelles dispositions des Etats-Unis; 3° de la Russie et du nouvel aspect de la question bolchéviste après les discours de M. Lloyd George.

La ville de Brême récalcitrante

Brême, 10 novembre. (Wolff.) — Ainsi que la Chambre de commerce, le Sénat de la ville de Brême demande aussi, dans un télégramme au chancelier, de ne pas donner suite aux dernières exigences de l'Entente, à cause de leurs graves conséquences. Le Sénat est convaincu que si on lui montre combien la situation actuelle est sérieuse, le peuple allemand se placera derrière son gouvernement quand celui-ci déclarera : « Jusqu'ici et pas plus loin ! »

Contre le bolchévisme aux Etats-Unis

New-York, 10 novembre. (Havas.) — Les descentes de police et les rafles se poursuivent dans les faubourgs de New-York. Dans les milieux extrémistes, pendant la soirée de samedi et la journée de dimanche, plus de mille arrestations ont été opérées.

M. Jim Larkin, le travailliste irlandais bien connu, a été arrêté sous l'inculpation d'anarchie criminelle.

Plus de 5000 kilos de prospectus, de brochures et de circulaires séditieuses ont été saisis. Plusieurs des personnes arrêtées portaient des drapeaux avec des inscriptions relatives à la révolution bolchéviste russe.

La conférence internationale socialiste

Vienne, 10 novembre. (Bureau de presse ukrainien.) — Le ministère du travail d'Ukraine a envoyé six députés à la conférence du travail à Washington. Ces députés comprennent des représentants des organisations coopératives, de l'industrie, des cheminots et des ouvriers des sucreries.

Menace de grève des typographes à Paris

Paris, 10 novembre. (Havas.) — Les linotypistes des journaux, les correcteurs et les ouvriers des imprimeries parisiennes tiendront cet après-midi une réunion au cours de laquelle la réponse des directeurs à la demande d'indemnités de vie chère leur sera communiquée. De leur côté, les imprimeurs rotatifs tiendront une assemblée générale dans la matinée. Le journal l'Œuvre dit qu'il est possible que de graves décisions soient prises au cours de ces deux réunions. Il se demande si les journaux paraîtront demain.

Ministre belge attaqué

Paris, 10 novembre. (Havas.) — On mande de Bruxelles au Petit Parisien : M. Franck, ministre des colonies, revenant en automobile d'un meeting électoral, qui avait eu lieu à Bergenseuc, près d'Anvers, lorsqu'il fut assailli par un groupe important d'adversaires politiques qui le malmenèrent. M. Franck dut tirer quelques coups de revolver pour se dégager. Néanmoins, les assaillants ne se dispersèrent que devant une énergique intervention de la police.

Chili et Bolivie Lima, 10 novembre. (Havas.) — Le ministre des affaires étrangères a envoyé au ministre des affaires étrangères de la Bolivie un télégramme pour lui demander la confirmation de la nouvelle d'un accord entre le Chili et la Bolivie, au sujet de l'octroi d'un port de mer à la Bolivie.

Audiences pontificales

Rome, 10 novembre. Le Saint-Père a reçu samedi en audience Mgr Louis Magliocco, délégué du Saint-Siège à Berne.

Les élections italiennes

Rome, 10 novembre. La présidence du parti mazzinien publie la décision prise par le congrès qui s'est tenu récemment à Florence, confirmant à nouveau l'abstention des disciples de Mazzini aux urnes.

Un discours de M. Bissolati

Milan, 10 novembre. M. Bissolati a prononcé un grand discours électoral, à Crémone, dans lequel il a dit que le statut actuel de la ligue des nations ne donne pas encore l'état supérieur que l'on rêvait. Mais, après tout, la ligue des nations, existe, elle est quelque chose de plus qu'un embryon, et elle est perceptible. L'article 19 du traité admet le principe de la révisibilité, et comme le statut de la ligue des nations est inséré dans le traité de paix de Versailles, il forme un tout avec lui. Un procès de révision du traité lui-même n'est donc pas exclu et l'on pourrait modifier les conditions qui paraissent et qui sont réellement injustes. M. Bissolati insiste aussi sur la responsabilité de l'Italie dans ces injustices. Quant à Fiume, M. Bissolati se déclare pour l'annexion de Fiume à l'Italie. Il dit que les Slaves, auxquels on laisse toute la Dalmatie, à l'exception de Zara, devraient réfléchir qu'une politique d'amitié avec l'Italie peut être précieuse pour eux, et ce moment spécialement, étant donnée la situation qui les environne, dans les Balkans.

M. Bissolati demande que l'office du travail, actuellement consultatif seulement, devienne législatif. Le discours renfermait aussi une attaque contre le parti populaire et les catholiques qu'il appelle le parti de la sacristie, et dont le jeu est d'être au feu, et les autres paraîtraient accourir en sauveurs et en défenseurs de la société.

(M. Bissolati, en ce point, a parlé comme un aveugle parlant des couleurs. — Réd.)

Incendie de fonderies de cloches

Milan, 10 novembre. Un grand incendie a ravagé les fonderies Marigozzi, réputées comme fonderies de cloches. Les dommages s'élevaient à 250,000 francs.

Les épidémies d'Orient

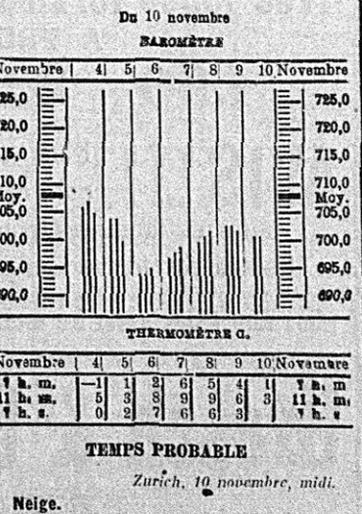
Athènes, 10 novembre. On confirme de Constantinople à l'agence d'Athènes que par suite de l'inertie des autorités turques, diverses épidémies telles que la peste, le choléra et le typhus sévissent dans la capitale. Par contre, l'état sanitaire de Smyrne s'est amélioré sensiblement grâce aux mesures rigoureuses des autorités d'occupation helléniques.

SUISSE

Incendie

Matzigen (Thurgovie), 10 novembre. Ce matin, lundi, la ferme de M. Osterwald, maître cordonnier, a été entièrement consumée par un violent incendie. Les habitants ont dû se sauver par les fenêtres. M. Osterwald est grièvement blessé.

BULLETIN METEOROLOGIQUE



TEMPS PROBABLE

Zurich, 10 novembre, midi. Neige.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 10 novembre. Les cours et-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart. Le premier cours est celui auquel les Banques achètent; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

Table with columns: Demande, Offre. Rows: Paris, Londres (livre st.), Allemagne (mars), Italie (lire), Autriches (couronnes), Prague (couronnes), New-York (dollar), Bruxelles, Madrid (peseta), Amsterdam (floris), Pétersbourg (rouble).

FRIBOURG

L'emprunt fribourgeois

Vu le succès de l'émission des premières tranches de l'emprunt fribourgeois, le Conseil d'Etat a décidé de mettre en souscription la totalité de l'emprunt. Rappelons qu'il est du devoir des Fribourgeois d'assurer la pleine réussite de l'appel fait au public.

Colonies de vacances

Après de longs et laborieux pourparlers, la ville de Fribourg vient d'acheter, à Sonnenwil, 2 1/2 postes de terrain, ce qui permettra de construire ses colonies de vacances. Le Comité directeur de cette bienfaisante institution va se mettre immédiatement à l'œuvre pour la construction d'un bâtiment, qui doit abriter les fillettes. Le public peut voir, dans la vitrine de la maison Irhringer-Brühlhart, le projet de cette construction, également présenté par M. Broillet, architecte. La liste des généreux donateurs est déjà brillante, et on nous assure qu'elle se complétera rapidement. Il faut vivement féliciter ceux qui ont pris à cœur de faire réussir cette belle œuvre.

L'exposition Redmond

L'exposition des œuvres du peintre Redmond, inaugurée hier au salon de amis des Beaux-Arts (Banque de l'Etat), est ouverte tous les jours, de 10 h. à midi et de 2 à 5 heures.

La fièvre aphteuse

Depuis samedi, la fièvre aphteuse a fait son apparition à Romont, à Guin et dans un nouveau hameau de cette commune, à Jetschwil. De plus, de nouveaux cas sont signalés dans les localités infectées de Saint-Loup, Elsewil (Wunnewil), Agrimoin, Lœwenberg près Morat, Echallens et Hauteville.

Marché de Fribourg

Prix du marché du 8 novembre 1919 : Œufs, 1 pour 45 centimes. Pommes de terre, les 5 litres, 70-80 c. Choux, la pièce, 30-60 c. Choux-fleurs, la pièce, 50-1 fr. 20. Carottes, 2 litres, 40-50 c. Salade, la tête, 10-15 c. Poireau, la botte, 10 c. Epinards, la portion, 30 c. Chicorée, la tête, 10-15 c. Oignons, le paquet, 15-20 c. Salsifis (Scorsonnères), la botte, 60-80 c. Choucroute, l'assiette, 20 c. Carottes rouges, l'assiette, 15-20 c. Rutabaga, la pièce, 10-30 c. Choux de Bruxelles, 1 l., 50-60 c. Côtes de bœuf, la botte, 10-20 c. Champignons, l'assiette, 30-40 c. Pommes (div. sortes), les 5 litres, 50-80 c. Poires (div. sortes), 5 l., 60-1 fr. 20. Raisin, le 1/2 kilo, 1 fr. 10-1 fr. 20. Citrons, 2 pour 25 c. Coings, la douzaine, 80-1 fr. 40. Noix, le litre, 70 c. Châtaignes, 1 kg., 1 fr.-1 fr. 20.

Calendrier

Mardi 11 novembre. Saint MARTIN, évêque et confesseur. Saint Martin, soldat, fit vingt campagnes. Un jour de rude hiver, il donna la moitié de son manteau d'officier à un pauvre. Il devint évêque de Tours; il mourut vers l'an 400.

Vermont NOBLESSE DELICIEUSE GOURMANOISE. Cravegn & Co, Genève.

DEMANDEZ L'EXCELLENTE LESSIVE SODEX PRIX 25 Cts.

4e Marque Française CRÈME SIMON Unique pour la toilette.

†  
Madame veuve Marie Limat, à Belfaux; M. Joseph Poffet; M. et Mme Jean Poffet et leurs enfants; M. et Mme Ignace Poffet et leurs enfants; M. et Mme Henri Poffet, à Fribourg; M. et Mme Julien Rolle et leurs enfants, à Grémling; les familles Limat et Blanchard ont la douleur de faire part de la mort de  
**Mademoiselle Sophie LIMAT**  
Tertiaire de Saint-François  
pieusement décédée, à l'âge de 75 ans, après une cruelle maladie, chrétiennement supportée, munie des sacrements.  
Les funérailles auront lieu à Belfaux, mardi, 11 novembre, à 9 heures.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
La Fanfare « La Lyre » Belfaux  
a le regret de faire part du décès de  
**Mademoiselle Sophie LIMAT**  
membre passif  
Les membres se feront un devoir d'assister à ses funérailles, qui auront lieu mardi, 11 novembre, à 9 heures du matin, à l'église de Belfaux.

†  
Madame veuve Emilie Schorro, à Romont; M. Roger Schorro, à Berne; Mlle Maria Schorro, à Paris; Mlle Anna, Marthe, Céline, Alice, et M. Léon Schorro, à Romont; Mme veuve Andrey-Purro, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg; Mme et M. Perrin-Schorro et leurs enfants, à Romans; M. et Mme Schorro et leurs enfants, à Torny-le-Grand ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, petit-fils, neveu et cousin  
**Henri SCHORRO**  
décédé le 8 novembre, à l'âge de 12 ans, après une pénible maladie, très courageusement supportée, muni de tous ses sacrements de la religion.  
L'ensevelissement aura lieu à Romont, mardi, 11 novembre, à 8 h. 1/2 du matin.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Les Entreprises électriques fribourgeoises  
ont le regret de faire part de la mort de  
**Monsieur Frédéric ALBER**  
leur employé  
L'office d'enterrement a eu lieu ce matin, à 8 h. 3/4, à l'église du Collège.

†  
La Caisse-maladie l' « Avenir »  
a la douleur de faire part à ses membres du décès de leur collègue  
**Monsieur Frédéric ALBER**  
L'office d'enterrement a eu lieu ce matin, à 8 h. 3/4, à l'église du Collège.

†  
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de  
**Monsieur Théodore BALLAMAN**  
aura lieu mercredi, 12 novembre, à 8 heures du matin à l'église de Saint-Jean.

†  
L'office de septième pour le repos de l'âme de  
**Madame Rosine CARREL**  
sera célébré à l'église de Courtilon, mardi matin, 11 novembre, à 7 h. 3/4.

**REPRÉSENTANT**  
Importante maison de tissus et articles blancs, de la Suisse française, demande **représentant** sérieux pour le canton de Fribourg, possédant bonne clientèle. Conditions fixes et commission, fort salaire. Références de premier ordre sont exigées.  
8082  
Faire offres sous chiffres P 35339 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.  
Entrée printemps 1920. 8082

Un bureau de la place engagerait une  
**JEUNE FILLE**  
intelligente  
Offres par écrit, avec prétentions, sous chiffres P 9900 F, à Publicitas, S. A., Fribourg. 8096

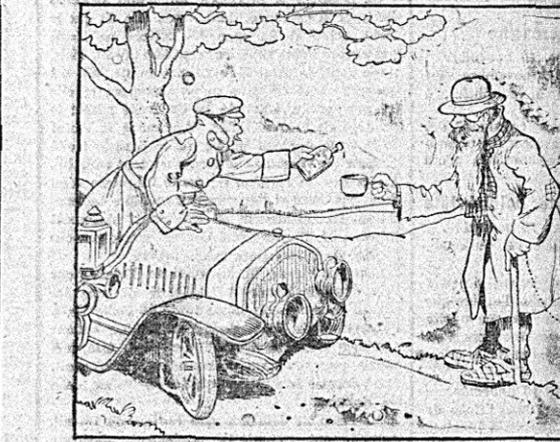
**Banque populaire Suisse**  
Pour cause de récurage, nos bureaux et caisses  
**resteront fermés**  
Jeudi prochain, 13 novembre

A vendre, dans le canton de Fribourg,  
**DOMAINE**  
de 120 poses, terrain de 1<sup>re</sup> qualité, tout au même mas, grange à pont, belles écuries cimentées et doubles, bonne maison d'habitation, château de maître en parfait état, confort moderne, grand parc, jet d'eau, vue splendide sur les Alpes, etc. 7885  
S'adresser à l'Agence immobilière A. Frossard, rue des Epouses, 138, Fribourg.

**TAPIS D'ORIENT**  
Pour être sûrs d'être bien servis, il est indispensable de placer votre confiance en des maisons spécialistes, pouvant fournir TOUTES GARANTIES.  
Ces garanties, vous les obtiendrez en confiant vos achats aux  
**Etablissements A. GEORGIADIS S. A.**  
Maison universellement connue, fondée en 1874.  
**ZURICH GENÈVE LAUSANNE**  
Lintheaschergasse, 21 Fusterie, 1 rue de Bourg, 31  
Nouveaux arrivages. Choix riche et varié.  
PRIX AVANTAGEUX

**CABINET DENTAIRE**  
**H. DOUSSE**  
chirurgien-dentiste  
**BULLE, Avenue de la gare**  
Téléphone 44  
**CHATEL-ST-DENIS, Avenue de la Gare, 11**  
**Papiers peints**  
Grand choix  
Bon marché  
chez BOPP, meubles  
8, rue du Tir, 8,  
FRIBOURG  
à côté de la Banque Populaire Suisse

**DE LA SANTÉ A BON MARCHÉ**



Tenez, mon pauvre vieux, pour guérir vos vieux rhumes négligés, toux, bronchites, catarrhes, asthme, grippe, etc., voilà du **GOUDRON-GUYOT**. C'est la santé à bon marché.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phthisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poulmon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.  
Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et a fortiori de l'asthme et de la phthisie, de bien demander dans les pharmacies le véritable Goudron-Guyot.  
Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs: violet, vert, rouge, et en biais, ainsi que l'adresse: **Malson Frère, 19, rue Jacob, Paris.**  
Prix du Goudron-Guyot: 3 fr. 60 le flacon.  
Le traitement revient à 10 centimes par jour — et guérit.  
P.-S. — Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine.  
Prix du flacon: 2 fr. 75. **Dépôt général pour la Suisse: G. VINCI, rue Gustave Reville, 8, Acacias, Genève.**  
En vente chez: **MM. Bourgnacoht et Gottrau, Pharmacie Centrale, Fribourg.**

**Offre d'un bon marché surprenant**  
Un grand lot de formes de chapeaux 0.95  
feutres noirs et coul.  
Très jolies formes noires et couleurs, feutres et velours parmi magnifique feutre  
A PROFITER  
1.90 2.90 3.90  
**AVIS!!!** Nous offrons, pour garniture de ces chapeaux **Réclame**, des ailes et fantaisies pour 45 & 95 cent.  
Toutes ces formes seront garnies gratuitement.  
Nous utiliserons aussi les fournitures que l'on nous apportera  
**Grosch & Greiff S. A.**  
FRIBOURG

**Macon**  
Fils d'entrepreneur très sérieux et travailleur, connaissant aussi la gypserie, demande place chez un bon entrepreneur, où il pourrait être stable.  
S'adresser à M. Marc Koclin, NOIRHOUT, (Jura bernois). 8041  
Omnibus de la place demandé  
**apprenti**  
intelligent et robuste.  
Faire offres écrites sous chiffres P 7952 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**DEUX chauffeurs**  
sérieux et pouvant présenter d'excellentes références peuvent entrer immédiatement au service de l'Entreprise de la Joaze, à Châtel de Montsalvens. 8077

**Chaudronniers sur cuivre**  
sont demandés chez L. Fache, Lausanne.

On désire acheter au compt. à de bons prix  
**antiquités**  
telles que: chambres entières, boiseries, meubles, objets en or, etc. et argent, gobelins, tableaux à l'huile, reproductions en miniature, gravures françaises, anglaises, suisses, vases, etc. et collections entières, livres anciens, manuscrits, etc.  
Vente personnelle. — Offres avec prix et photos à Werner Hausknecht, Rosenberg, St-Gall.

**Appareils photographiques**  
A VENDRE D'OCCASION  
1 appareil Jen 10 x 15  
1 Verrecope Ri- chard 45 x 107  
1 appareil 6 x 13 stéréopanoramique  
1 appareil Nettel 13 x 18  
1 Block Note Gummat stéréoscopique 45 x 107  
1 Rélex Mentor pliant 9 x 13  
1 appar. touriste 13 x 18  
Demandez renseignements et prix, chez  
**SCHNELL**  
9, Place St-François, 9 LAUSANNE

Peit ménage demandé pour l'hiver.  
**cuisinière**  
sachant faire bonne cuisine ordinaire.  
S'adresser à Mlle de Schaller, 59, Grand'Rue, Fribourg. 8097

Etudiant demande  
**chambre meublée**  
bien chauffée, dans famille payant chauffage part.  
Ecrire: case postale 1508, Fribourg.  
**PERDU**  
hier, dimanche, sur la route de la Glâne, une dentelle à la main  
Rapporter, contre récompense, à la Police locale 8104

A vendre d'occasion, par suite de non-emploi, une  
**machine à écrire**  
neuve, marque Valblich, modèle pour voyage.  
S'adresser à M. Franz Emmenegger, rue de la Préfecture, 188.

**ON DEMANDE A LOUER**  
Jeune ménage, sans enfants, demande joli appartement avec 4 à 5 chambres pour 15 juillet 1920 ou date à convenir, de préférence Gambach. S'adresser sous P 7951 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Betteraves fourragères**  
Plusieurs wagons, à vendre, au prix du jour.  
S'adresser à Albert Liechti, Payerne. Téléphone 187. 7995

**Cabinet dentaire de M. Emile COMTE**  
Méd.-Dentiste  
**à ROMONT**  
Mme V. Emile Comte informe sa clientèle qu'elle a remis la suite de cabinet sus-dit à  
**M. Ch. Gentil**  
Médecin-Chirurgien-dentiste lequel recevra tous les malades, à partir du 15 novembre.

**Ferblantier-Appareilleur DEMANDÉ**  
Place stable pour ouvrir capable et sachant diriger les travaux.  
Offres avec prétentions sous chiffres P 9165 M à Publicitas S. A., Montreux.  
**Peaux de lapins FOURRURES**  
chez  
**E. GLASSON & Co BULLE.**

**ON DEMANDE**  
pour tout de suite, une  
**JEUNE FILLE**  
honnête et de toute confiance, pour servir au café.  
S'adresser à M. Emile Zuber, Buffet de la gare, à Soyhières, P. Delémont.

Jeune homme demande à louer  
pour le 15 novembre  
**chambre chauffée**  
de préférence dans famille française.  
S'ad. s. P 7885 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Elles procurent une  
**DIGESTION régulière**  
suppriment la constipation, les maux de tête, le manque d'appétit, les renvois. Très efficaces contre les hémorroïdes.  
Un produit purement végétal! Des. Le professeur Vichow, de Berlin, célèbre médecin et anatomopathologiste, a essayé sur lui-même les pilules suisses, il y a des années, et les a recommandées. La boîte avec l'étiquette « Croix blanche » sur fond rouge et le nom « Rehd. Brandt » dans les pharmacies, au prix de Fr. 1.25.

**Esserts bourgeoisiaux et jardins communaux A FRIBOURG**  
Les personnes désirant obtenir une concession d'essert bourgeoisial ou de jardin communal sont priées de s'inscrire au secrétariat communal, Maison de Ville, Bureau N° 7, 1<sup>er</sup> étage, jusqu'au 31 décembre 1919. 8093  
Les demandes déposées après ce terme ne pourront pas être prises en considération.  
Secrétariat communal.

**Emanuel AMBERG**  
Médecin-praticien  
ancien assistant de la clinique médicale (Prof. Dr Sahli), de l'Université de Berne  
**Spécialiste pour maladies internes**  
reçoit à partir du mardi 4 novembre à MORAT  
dans l'ancien appartement de Dr Dinichert, de 9-11 h (excepté le dimanche); mardi et vendredi, 6-7 heures. Téléphone 116.

**Vente de chédail**  
Pour cause de départ, on vendra aux enchères publiques, mercredi 12 novembre, à 4 heures du jour, au domicile de Mme Dousse, au buffet de la gare de Chénevis: 2 chars à échelles, 2 colliers pour vaches, 1 cuve, 1 caisse à purin, 1 couleuse, 1 bascule, faux, fourches, rateaux, 1 broquette à une roue, clochettes, liens pour vaches, tonneaux, 2 lits en fer, buffets, ustensiles de cuisine, machine à faire les saucisses, rideaux, chaises, tabourets, chaînes à brouter, 1 poussette, 1 couquette, 1 vélo, ainsi que d'autres objets trop longs à détailler.  
8035-13-6 L'exposants.

**Essence ferrugineuse Winkler**  
Très efficace contre l'influenza, l'anémie, la chlorose et la faiblesse générale.  
Dans toutes les pharmacies, à 3 fr. 50 le flacon. 7483

**Chaussures**  
Avant d'acheter ou de commander, vous devriez consulter notre offre. Sans peine, vous serez convaincus que nous offrons les plus grands avantages.  
Nous expédions contre remboursement

Bot. p <sup>re</sup> filles et garç. ferrées avec ou sans cout. der., haute tige,	26-29 30-35	Fr. 16.50 18.50
„ „ „ cuir ciré, non ferrées, pour dimanche,		14.— 17.—
„ „ „ Derby, solides „		14.— 17.—
„ „ „ en box, peau de veau, souples, Derby,		18.50 22.—
„ „ „ très soignées, fortes semelles,		18.50 21.50
Botines pour dames, ferrées, avec ou sans couture derrière,	36-43	24.—
„ „ „ cuir ciré, pour dimanche, non ferrées,		21.—
„ „ „ cuir ciré, souples, jolie forme,		25.—
„ „ „ peau de veau ciré, forme Derby,		26.50
„ „ „ en box, talons 1/2 hauts, Derby, élégant,		29.—
„ „ „ en box, bouts vernis,		28.—
„ „ „ chevreau, „ „ „		31.—
„ „ „ en box, qualité extra,		29.50
Botines pour garçons, façon Napolitains, bien ferrées, solides,	36-39	23.—
„ „ „ façon militaire, à soufflets, bien ferrées,		28.—
„ „ „ cuir ciré, souples, pour dimanche, Derby,		24.50
„ „ „ en box, fortes semelles, jolie forme,		26.50
„ „ „ Il semelles,		27.50
Botines pour hommes, façons Napolitains, bien ferrées, solides,	40-47	28.—
„ „ „ façon militaire, à soufflets, fort ferrées,		34.—
„ „ „ façon militaire, à soufflets, hautes tiges		36.—
„ „ „ cuir ciré, pour le dimanche, jolie forme,		30.—
„ „ „ pour le dimanche, Derby,		31.—
„ „ „ souples, fortes semelles, Derby, jolies		31.57
„ „ „ en box, „ „ „ élégantes		34.—

Socques ordinaires et fines, soul. d'hiver, chaussons & pant. en grand choix  
Demandez notre catalogue gratis & franco.  
**AUX CHAUSSURES MODERNES S. A.**  
J. MARTY, gérant  
Rue de Remont, 26 FRIBOURG Rue de Remont, 26